

Nguyễn Mạnh Tường (1909-1997)

Il n'y a guère, on a vu fleurir dans la presse communications et débats sur la notion d'intellectuel. Le problème reste ouvert sans aucune conclusion claire. En suivant ces échanges, je n'ai pu m'empêcher de penser à l'un de nos vietnamiens et à son avis, environ un demi-siècle avant, sur l'intellectuel: *«il doit se distinguer par un haut niveau intellectuel et une solide culture»* et *«en m'assignant la position d'un intellectuel, je sais que pour garder son indépendance, il lui est déconseillé de participer au pouvoir. L'intellectuel doit être du côté du peuple et non de celui du pouvoir.»* A l'âge de 18 ans, cet intellectuel est allé faire ses études en France, pour être à 23 ans reçu à deux Doctorats dans la même année (1932), celui de Droit et celui de Lettres. Cet événement fit à l'époque beaucoup de bruit en France comme chez nous à travers de nombreux journaux comme *la Gazette de Midi de Hanoï* (1), qui écrivit dans son n° du 3 Août 1932 : *«C'est un jeune homme dont les brillantes études ont non seulement fait honneur à notre pays mais encore au monde académique de France.»* Ce brillant jeune homme, cet intellectuel talentueux, c'est précisément l'avocat enseignant Nguyễn Mạnh Tường.

Il est originaire de Hanoi, venant du village de Kẽ Noi ou Cổ Nhuế, district de Hoài Đức, aujourd'hui district de Tứ Liêm, ville de Hanoi. Il naquit dans la Rue de La Soie dans une famille de fonctionnaires, de Nguyễn văn Cát. Il fit ses premières études au Collège Paul Bert puis secondaires au Lycée Albert Sarraut, passa à 16 ans (1925) le Baccalauréat de Philosophie avec la mention Bien, reçut une bourse universitaire pour étudier en France. Les amis lui conseillèrent de ne pas choisir Paris à cause du climat trop froid mais plutôt d'aller à Montpellier, dont la plus grande douceur de l'hiver convient mieux aux vietnamiens. En 1929, il passa la Licence ès Lettres, et l'année suivante, en 1930, celle de Droit à l'Université de Montpellier. Il visait l'agrégation (2) mais dut y renoncer parce qu'il n'avait pas la nationalité française et se décida pour le doctorat. Pendant cette période, il s'inscrivit comme avocat stagiaire près la Cour d'Appel de Montpellier. En mai 1932, il soutint sa thèse de Doctorat en Droit avec comme thèse principale *«L'individu dans la vieille cité annamite»* et comme thèse complémentaire *«Essai de synthèse sur le Code des Lê.»* Un mois plus tard seulement, il soutint sa thèse de Doctorat ès Lettres avec comme thèse principale *«Essai sur la valeur dramatique du théâtre d'Alfred de Musset»* et comme thèse complémentaire *«L'Annam dans la littérature française,*

Jules Boissière.» Un journal de Montpellier «*Le Petit Méridional* » a publié, le 29 mai 1932, le compliment du Président du Jury de Thèse pour la thèse de Nguyễn Mạnh Tường « *Votre thèse est un chef d'œuvre juridique mais plus encore un chef d'œuvre juridique et littéraire. Les résultats de vos recherches sont réellement un chef d'œuvre littéraire parfait* ». Récemment, le chercheur Nguyễn Huệ Chí observa aussi que « *jamais jusqu'alors on avait vu en France quelqu'un obtenir à 23 ans (22 ans et 8 mois exactement) deux Doctorats d'Etat* ».

A son retour au pays, il a été contacté par les autorités françaises, qui lui proposèrent d'être Ministre à la Cour de Hué mais il le refusa, ce qui lui valut d'être mis sous surveillance. Il repartit en France pour voyager dans plusieurs pays d'Europe (Angleterre, Autriche, Italie, Grèce...) même jusqu'en Egypte, écrivant en même temps et le faisant en Français. Ce voyage est une sorte de prise de contact avec la réalité pratique pour l'aider à mieux comprendre et étudier les civilisations occidentales et égyptienne dont il avait effectué des études et recherches. Des observations et expériences de ce voyage, il tira quatre ouvrages. En 1936, il rentra au pays, enseigna les Lettres au Lycée du Protectorat et à l'Ecole Supérieure des Travaux Publics ; en 1937, il se maria avec Mlle Tống Lê Dung. (3) De ses propres mots, ces mois et ces années furent les plus heureux. A ces moments de loisir, il entreprit d'étudier le sino-vietnamien et d'enrichir ses connaissances des Lettres Classiques vietnamiennes, participa à l'esquisse de *La Grammaire Vietnamienne* au sein de l'équipe Trần Trọng Kim- Bùi Kỷ, collabora avec le groupe de l'AFIMA(4) à l'élaboration d'un dictionnaire. En 1940, à la suite de l'occupation japonaise du Vietnam, il connut des difficultés pour avoir refusé de collaborer avec le groupe Phạm Lê Bồng qui était en charge de la promotion de la soie japonaise. Il donna sa démission, monta son cabinet privé d'avocat dans la rue Gambetta, aujourd'hui Trần Hưng Đạo. Après la Révolution d'Août, il fut invité à enseigner les Lettres à la nouvelle Faculté des Lettres qui venait de s'ouvrir. En avril 1946, le Président Hồ, lui proposa de faire partie de la délégation vietnamienne pour participer à la Conférence de Dalat, le mot d'ordre étant de « *discuter âprement mais sans rompre* », la délégation comprenant aussi Hoàng Xuân Hãn et Võ Nguyên Giáp (chef adjoint de la délégation). A l'issue de la conférence, le bruit se répandit brusquement qu'il avait trahi ; la vérité est qu'à la fin des entretiens l'Amiral d'Argenlieu l'a fait inviter à avoir avec lui un court entretien de nature entièrement mondaine. Très irrité par la calomnie, Hoàng Xuân Hãn alla trouver Võ Nguyên Giáp pour protester énergiquement et réussit ainsi à faire taire la rumeur. En 1946, alors qu'il plaidait à Hải Phòng, éclata le soulèvement général contre le colonialisme français (19-12-

1946). Avec sa famille il entra dans la Résistance mais était souvent appelé à circuler partout dans la zone libérée du Vietnam du Nord pour faire son travail d'avocat devant les Cours Martiales et Criminelles ; en 1951 il fut affecté à l'enseignement préparatoire à l'Université de Thanh Hoá dirigé par Đặng Thai Mai qui avait comme adjoint Trần văn Giàu. Selon le professeur Trần Thanh Đạm, un ancien étudiant de cette période, qui se souvient du cours inaugural de l'année, le Pr Nguyễn Mạnh Tường dont la matière était la Littérature Occidentale, fit son entrée et se présenta en ces mots : «Je m'appelle Nguyễn Mạnh Tường, Docteur en Droit, Docteur ès Lettres ; en étant admis à suivre mes cours, vous êtes réellement à l'Université même si vous ne suiviez encore qu'une classe préparatoire.», ce qui ne manqua pas d'interloquer ses étudiants, dont l'admiration pour lui ne cessait de grandir par la suite. Il arrivait au cours sans aucun document, ses cours sortaient comme une improvisation de son cerveau érudit en toutes choses, à l'étudiant de prendre les notes du cours pour les apprendre, avec sans doute pas mal de chutes au passage. Avec cela, son enseignement subit régulièrement des interruptions à cause des missions inopinées qui lui étaient confiées. En 1952, il était nommé dans la délégation pour représenter le pays à la Conférence de la paix en Asie tenue à Pékin : trois mois après il était encore choisi pour participer à la Conférence de la paix dans le monde à Vienne, avec au retour un passage par Prague (Tchécoslovaquie) et Léninegrad (U.R.S.S.). Le présent que le professeur rapporta à ses étudiants fut l'ensemble de ses interventions en Français, en particulier celle qu'il avait faite à la Radio de Léninegrad, que la revue *La Démocratie Nouvelle* a reproduite. Les étudiants purent l'écouter la refaire devant eux et se sentirent comme enivrés. « *Sa prose était si belle et résonnait comme un carillon.* » Il avait tellement de talent et être son élève était réellement un bonheur. De retour à Hanoï, à la suite des accords de Genève de 1954, il eut la charge de réceptionner la Faculté de Droit et la Faculté de Pédagogie, dont il devint respectivement Doyen et Vice-Doyen, fut nommé professeur émérite et élu Bâtonnier du Barreau de Hanoï. Il occupa ces fonctions jusqu'en Octobre 1956, qui marqua la fin des temps où il était vraiment utilisé à sa juste valeur pour servir son pays conformément à son ambition.

Depuis 1953 au Nord du Viêt Nam, était engagée la Réforme Agraire qui dura jusqu'en 1956. De nombreuses erreurs se produisaient ainsi que de nombreuses exécutions de victimes innocentes. Le Parti Communiste fit son autocritique, son Secrétaire Général Trường Chinh fut limogé, Lê Văn Lương destitué du Bureau Politique.. Le 30 Octobre 1956, à l'Assemblée du Front de la Patrie, le Secrétaire Général Trường Chinh lut son rapport d'examen autocritique concernant les erreurs

commises pendant la Réforme Agraire. L'avocat Nguyễn Mạnh Tường intervint à la suite et fut invité à présenter son intervention sous forme écrite, avec comme titre « *A partir des erreurs commises pendant la Réforme Agraire, élaborer le point de vue dirigeant* », de manière, quant au fond, d'envisager les mesures nécessaires à l'établissement d'un état de droit authentique et d'une réelle démocratie. Le lendemain Nguyễn Hữu Đăng vint l'interviewer pour un article à paraître dans le journal Humanisme (5). Ce fut le déclenchement de l'ouragan. Il fut amené à comparaître pour examen critique, à l'université, devant le corps des étudiants réunis en présence de quelques officiels du Ministère de l'Education Nationale et de l'Université. Quelques étudiants en pleine ambition pour leurs carrières et en mal de faits d'armes se mirent à le vitupérer avec rudesse, quitte à consacrer des articles, nombre d'années plus tard, à lui tresser des louanges. En relisant aujourd'hui sereinement son intervention devant l'Assemblée du Front de la Patrie, on en a une autre perception. Ainsi, récemment, pour en exprimer sa haute appréciation, le professeur Nguyễn Lân Dũng (6) a écrit dans son article « *Nguyễn Mạnh Tường, l'homme de science érudit et patriote* ». (7) « *Je suis sidéré par ses idées. A vrai dire, elles expriment l'authenticité d'un esprit constructif et patriotique et gardent encore aujourd'hui toute leur actualité. ...Il est regrettable qu'en ces temps là on n'était pas encore habitué à entendre la contradiction venant des intellectuels* ». Il subit une sanction disciplinaire, fut révoqué de l'université, interdit d'enseigner, d'exercer sa profession d'avocat, relégué à un travail d'expert en littératures étrangères chargé d'études au sein de la Direction des Méthodes et Programmes du Ministère de l'Education Nationale puis agent au service de la Maison d'Edition de l'Education. Alors commencèrent pour lui et sa famille les années douloureuses chargées de peine et semées d'embûches, comme il l'a dit lui-même : « *1957 marquait la période noire de ma vie* ». Son salaire ne suffisait pas à sa subsistance et il n'était même pas autorisé à donner des leçons de français pour compléter ses besoins. Peu à peu, les uns après les autres, les biens précieux de la famille, prirent la porte avec, pour finir, ses livres jusqu'aux plus précieux et ses dictionnaires, qui passèrent en d'autres mains. Pourtant il continua patiemment à se résigner, à se consacrer avec opiniâtreté à ses travaux intellectuels et à écrire. « *Les doctrines pédagogiques de l'Europe, d'Erasmus à Rousseau* », « *Eschyle et la tragédie grecque* », « *Virgile et l'épopée romaine* », écrites en vietnamien datent de cette époque ; ils seront publiés en 1994 et 1996.

Après l'adoption de la politique du *Renouveau* (Đổi Mới 1986) et malgré l'absence de tout acte officiel de réévaluation, le traitement qui a été réservé aux

victimes de l'épuration de la période des « *Belles Oeuvres Humanistes* » (Nhân Văn Giai Phẩm), dont il faisait partie, s'est quelque peu désséré. Sa famille habitait près de la maison de M. Đỗ Mười dans la rue Phạm Đình Hổ, leurs épouses pouvaient occasionnellement se voir et s'échanger des visites. En 1989, il reçut, pour raisons de santé, l'autorisation d'aller en France, où il allait rester quatre mois et put revoir ses amis. Il fut invité à revenir rendre visite à son ancienne Université de Montpellier. Le Recteur eut ces paroles d'accueil : « *Depuis lors jusqu'à maintenant, alors que presque soixante ans se sont écoulés, votre performance d'avoir obtenu en une même année deux Doctorats de Droit et de Lettres n'a encore été réalisée par personne d'autre.* » Au journaliste du Monde qui l'interrogeait sur la situation du Vietnam en comparaison avec celle de la Roumanie, au moment où le Président Ceausescu venait d'être renversé, il répondit : « *Comment peut-on comparer Ceausescu et Hồ Chí Minh ? Le PC vietnamien ne saurait être renversé mais il a besoin d'être réorganisé, de limoger les corrompus, de rétablir notre tradition Diên Hồng,⁽⁸⁾ et d'être attentif à l'écoute des avis du peuple.* » (texte de Nguyễn Lân Dũng in Vietstudies). A n'en pas douter, ce sont là des idées d'une extrême justesse, constructives et actuelles. Tout récemment, le Secrétaire Général Nguyễn Phú Trọng s'est exprimé dans ce sens: « *Dans le passé un certain nombre de cadres du parti, parmi lesquels il y a même des cadres supérieurs, se sont adonnés à un mode de vie de luxe en s'éloignant du peuple et se sont laissés déchoir et dégénérer* » Après lui, le P.C. dû faire passer la Motion 4 pour la Reconstruction du Parti. Puis du 1^{er} au 15 Octobre 2012 s'est déroulé le VI^e Congrès du Parti au cours duquel le Bureau Politique et le Secrétariat ont procédé leur examen autocritique, reconnu leurs torts et proposé de se sanctionner, tous ensemble, le Bureau Politique ainsi que le camarade X, membre de Bureau. Mais le Comité Exécutif Central a rejeté la décision, estimant que la gravité n'a pas atteint le seuil de déclenchement de cette sanction. En venant en France, il a apporté avec lui le manuscrit de l'Excommunié, l'ouvrage qu'il a mis beaucoup de peine à écrire, peu à peu, pendant toutes ces années où il vivait dans les difficultés et le besoin. On peut y voir une autobiographie. Après son retour au pays en 1992, ce livre a été publié en France par l'éditeur Quê Mẹ puis traduit en Anglais en 2008 et en Vietnamien en 2009. Il fut autorisé à reprendre sa profession d'avocat et parfois à donner des conférences ou intervenir dans des séminaires, pouvant lire régulièrement Le Monde grâce à l'Ambassade de France au Viêt Nam . Lors de la visite du Président Mitterand en 1993, on le plaça même à la table de celui-ci.

Le 13 juin 1997, il s'éteignit à son domicile au N° 34 rue Tăng Bạt Hổ, à l'âge de 88 ans. Ses funérailles ont été dignement célébrées avec la participation de l'ancien Premier Ministre Phạm Văn Đồng et du Secrétaire Général du Parti, Đỗ Mười. Mais il a fallu attendre dix ans et celui-ci s'exprimer pour dire son estime : « *Toute sa vie, Nguyễn Mạnh Tường fut un intellectuel patriote qui contribua beaucoup à l'œuvre de libération nationale, de réunification de la patrie et prit part à l'édification du système d'éducation de notre pays* », avant de revoir la presse parler de lui. La revue Hier et Aujourd'hui (9) dans son N° 286 (juin 2007) donna un article : « *Histoire d'une rencontre entre l'avocat Nguyễn Mạnh Tường et l'oncle Hồ* ». C'est l'histoire de son entretien avec le Président Hồ Chi Minh en 1952 à la Fête des Héros. Il lui a demandé l'autorisation d'être direct et quand le président le lui a permis il lui a parlé des deux principes auxquels les travailleurs sont les plus attachés : c'est la liberté du travail et le droit de propriété privée des biens acquis avec les fruits légalement gagnés du travail. Il y ajoutait les trois principes permettant d'assurer le bon exercice des fonctions de l'Etat : 1° Le respect de la loi. Toute infraction doit être sanctionnée sur le plans politique (comme une exclusion du Parti), administratif (comme la destitution) voire pénal (privation de liberté) ; la responsabilité doit être individuelle, la responsabilité collective n'ayant pas beaucoup de sens ; les juges doivent pouvoir exercer leurs fonctions librement et en indépendance des autorités supérieures 2° Séparation de l'Etat et du Parti, le critère de sélection des cadres doit être la compétence intellectuelle ou professionnelle des candidats 3° Claire conscience de ce qu'est le Parti et de ses compétences. Les dirigeants doivent constamment s'examiner et être à l'écoute attentive du peuple. A ce jour ses idées essentielles ont conservé toute leur actualité et méritent toujours considération.

En 2009, lors de la commémoration du 100^e anniversaire de sa naissance, un des ses anciens élèves le Pr Trần Thanh Đạm (9), a donné un article en son hommage dans la Revue Hier et Aujourd'hui (10) N° de mars 2009), reproduit dans le journal La Sécurité du Monde (11) du 14 Octobre 2009. On peut y lire : « *De tout ce que le maitre dit l'élève ne comprend pas tout, son cerveau est puissant et savant. Il écrit le français mieux que beaucoup de français. C'est quelqu'un qui aime beaucoup son pays, qui vit chichement et simplement, acceptant de bon cœur de partager les difficultés et les souffrances du peuple. Sa seule présence dans les rangs des intellectuels de la Résistance derrière M. Hồ a été un grand soutien pour les jeunes de notre génération et sa contribution d'une valeur inestimable au pays mérite la*

reconnaissance et le devoir de mémoire des générations futures, et doit être glorifiée à jamais dans l'histoire de notre culture et notre éducation nationales. »

Texte en vietnamien de NGUYỄN MINH VŨ traduit par NGUYỄN PHÚC TOÀN.

Notes

Les passages entre guillemets figurent en vietnamien dans le texte et sont mis en notes pour faciliter la lecture de la traduction en français.

1. Hà Thành Ngộ Báo
2. Dans le texte vietnamien : « l'agrégation en France, différemment du Vietnam, est un statut de professeur de lycées dont l'accès par voie de concours est très difficile »
3. « De cette union sont nés un fils (Nguyễn Tường Hưng) et deux filles (Nguyễn Dung Nghi et Nguyễn Dung Trang). »
4. Association pour la formation intellectuelle et morale des annamites –Khai Trí Tiến Đức
5. Nhân Văn
6. « Il est le fils du professeur Nguyễn Lâm et le gendre du ministre Nguyễn văn Huyền, deux proches amis du professeur Nguyễn Mạnh Tường »
7. in VietStudies du 18-1-2010. »
8. En 1285, pour décider de la guerre ou de la paix avec les Mongols, le roi Trần réunit en congrès les anciens (congrès de Diên Hồng), donnant ainsi la parole au peuple
9. « Ancien doyen de la faculté de Pédagogie de HồChiMinh Ville »
10. Xưa và Nay
11. An Ninh Thế Giới

ANNEXE : Liste des ouvrages de Nguyễn Mạnh Tường

Selon un listage encore incomplet, Nguyễn Mạnh Tường a laissé les ouvrages suivants : (A l'exception de l'Orestie, qui est sa traduction en vietnamien de la trilogie d'Eschyle, tous les autres titres de la liste sont ses écrits. Les quatre premiers sont ces Thèses de Doctorats)

En langue française :

1. L'individu dans la vieille Cité annamite
2. Essai de synthèse sur le Code des Lê
3. Essai sur la valeur dramatique du Théâtre d'Alfred de Musset
4. L'Annam dans la Littérature Française Jules Boissière
5. Sourires et larmes d'une jeunesse. Revue Indochinoise Hanoï 1937
6. Construction de l'Orient-Pierres de France. Revue Indochinoise 1937
7. Construction de l'Orient-Apprentissages de la Méditerranée. Collections Tendances Hanoï 1939
8. Le voyage et le sentiment Collections Tendances Hanoï 1943
9. Une princesse née dans une chaumière Roman 1978 Inédit
10. Larmes et sourires d'une vieillesse Autobiographie 3 tomes Inédit
11. Triptyque Inédit
12. Un excommunié. Editions Quê Mệ Paris 1992
13. Malgré lui, malgré elle Inédit
14. Partir, est-ce mourir ? Inédit
15. Une voix dans la nuit. Roman sur le Vietnam entre 1950 et 1990. Inédit
16. Palinodies. Inédit

En langue vietnamienne :

1. Một cuộc hành trình (Un voyage) Minh Đức Hà Nội 1954
2. Lý luận giáo dục Âu Châu thế kỷ XVI, đến XVIII, từ Erasme đến Rousseau (Doctrines pédagogiques de l'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle) Editions des Sciences Sociales Hanoï 1994
3. Eschyle và bi kịch cổ đại Hy Lạp (Eschyle et la tragédie grecque) Editions Education Hanoï 1996
4. Oresteia, (Orestie) Editions Education 1997
5. Virgile và anh hùng ca La tinh (Virgile et l'Epopée romaine) Editions des Sciences Sociales Hanoï 1997